



Com'a lyre

n°11 - mai 2011

**Magazine
d'information
de la Communauté
de Communes
du Pays de Salers**

Parution trimestrielle
Diffusion 4500 exemplaires
Numéro ISSN: 1969-153x
Directeur de publication: Bruno Faure
Rédacteur en chef: Audrey Bastide



Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers
tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr
Site internet: www.pays-salers.fr

Tourisme

Les Grandes dates

Du 16 au 17 avril

La Dériv'Chaines à Pleaux

Du 23 au 24 avril

Championnat d'Europe d'Auto-cross à St Martin Valmeroux

Du 29 avril au 1er mai

Le Salon des Sites Remarquables du Goût à Salers

Le 1er mai

Foire du 1er mai à Saint Illide

Le 28 mai

La Pastourelle à Salers

Le 29 mai

La Transhumance à Saint Paul de Salers

Du 18 au 19 juin

Fête de l'Été et du Casse-Croûte à Salers

Le 25 juin

Festival Salers on the Rock à Salers

Le 3 juillet

Tour du Cantal cadet: de St Cernin à Salers

Du 8 au 9 août

Marché des Potiers à Salers

Voyage en Pédalorail électrique,

Venez profiter de ce mode de transport ludique pour une balade sans fatigue au coeur de l'Auvergne, vous circulerez sur l'ancienne ligne de chemin de fer au départ de la gare de Drignac en toute sérénité et vous pourrez admirer un magnifique panorama.

Le parcours propose un panel de paysages, la découverte du patrimoine, tunnels, viaducs et ponts.

Départ: Gare de Drignac (entre Salers et Ally).

2 parcours :

- 5.500km aller-retour : 15€ pour 4 personnes départ de 10h à 17h toutes les heures,

- 14km aller-retour : 25€ pour 4 personnes départ de 10h à 16h toutes les 2 heures.

N'oubliez pas de réserver, la batterie a besoin d'énergie.

Groupe sur réservation (au moins 1 semaine avant la date prévue).

Contact: Olivier PRAT - 15700 DRIGNAC Tél : 04 71 69 15 15



Tour du Cantal Cadet:

Le Comité Départementale de Cyclisme du Cantal et les 7 clubs cantaliens organisent pour la 10ème année consécutive une épreuve nationale en catégorie cadets. Cette année le Pays de Salers rejoint le circuit, le départ se fera le 3 juillet à Saint Cernin à 15h pour une arrivée à Salers à partir de 17h, en traversant les communes de Saint Illide, Saint Martin Cantalès, Besse, Saint Cirques de Malbert, Saint Chamant, Saint Projet de Salers, Fontanges, Saint Martin Valmeroux et Sainte Eulalie.

Pour tous renseignements: Jean DEVEZ au 04 71 63 62 67 ou par mail: jean.devez@orange.fr



La Maison de la Salers

Une vache, un lieu résolument modernes

Située sur la Commune de Saint Bonnet de Salers, dans une charmante et authentique grange étable du XVIIIème siècle, la Maison de la Salers est un lieu touristique incontournable, 100% dédié à la race bovine Salers et à ses produits.



Vous y serez accueillis dans un espace scénographique innovant et ludique consacré à cette race respectueuse de son environnement, ainsi qu'aux hommes qui contribuent depuis toujours à son amélioration et à son prestige.

La Maison de la Salers est résolument tournée vers l'avenir: les animations vous révéleront les multiples facettes de cette race si moderne.

La Maison de la Salers est également le point de départ d'une découverte du Grand Pays de Salers. A l'aide des tables d'orientations interactives, repérez les sites touristiques, ainsi que les éleveurs, artisans ou commerçants présents sur notre magnifique territoire, et préparez au mieux votre séjour ou vos prochaines visites.



Goûtez gratuitement aux produits fermiers issus de l'élevage (viande et fromage), dans notre espace dégustation.

Et retrouvez ces produits locaux et bien d'autres encore dans la boutique, sans oublier la gamme d'objets exclusifs estampillés «Maison de la Salers».

Au fil des saisons, la Maison de la Salers accueille des expositions temporaires et des événements dédiés au Grand Pays de Salers.

Vous rencontrerez nos producteurs et échangerez avec eux sur leurs produits et leurs savoir-faire.

A l'extérieur enfin, découvrez les spécificités de la flore des estives en parcourant notre parcours botanique. Approchez les animaux, ou profitez tout simplement du magnifique panorama sur les plateaux du Pays de Salers.



Durée de la visite: 1h30 environ

Ouverture: de février à décembre

Horaires: février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre: de 10h à 12h et de 14h à 18h
juillet, août et septembre: de 9h à 19h

Individuels
adultes: 7€
jeunes de 8 à 18ans: 4€50
enfants de -de 8ans: gratuit
tarifs réduits pour les familles

Groupe
à partir de 20 pers
sur réservation
adultes: 5€
scolaires: 3€

Pour tous les cantaliens devenez ambassadeur de la Maison de la Salers, n'oubliez de demander votre carte

Saison culturelle

BOU(spectacle jeune public)

Cie les pieds bleus (46)

D'après l'album «Bou et les 3 ours» d'Elsa Valentin et Illya Green, édité à l'Atelier du Poisson Soluble.



Tout le monde connaît l'histoire... Oui et non.

L'auteur de la pièce a voulu « jouer avec le langage en mélangeant des mots inventés, des mots-valises, des mots d'un registre familier et beaucoup de mots étrangers (créole, wolof, italien, anglais...)»

Durée 30mn / 1-6 ans / **jeudi 26 mai 2011**/Pleaux salle du temps libre/ Gratuit

Séances : 10h RPE, tout public, écoles

11 h séance scolaire

Pour les familles souhaitant amener leurs enfants il est indispensable de réserver au 04 71 40 72 09 ou culture@pays-salers.fr

« Les Bulles Chorégraphiques » (Danse Tout public)

Cie Contrepoint Yann Raballand (63)

Une succession de solo, duo, trio : des bulles, dansées sur des airs de chansons d'amour. Ces bulles légères, poétiques et fragiles sont jouées dans un lieu avec une âme, une histoire. Quand l'art contemporain rencontre six siècles d'histoire. Le à gratuit

Exposition « Ouvre les yeux » de Claire Dé

Cette installation photos et plastique a réuni 107 enfants de 3 à 6 ans du 29/03 au 2/04 à la médiathèque de Saint-Martin-Valmeroux.

Cette action à été mené en étroite collaboration avec la médiathèque de Saint Martin Valmeroux.



Notre patrimoine vu par les enfants...

Pendant un an, les élèves de cycle III du territoire se sont penchés sur le patrimoine de leur commune : visite aux archives départementales, étude du cadastre, lecture de cartes IGN, recueil de témoignages, intervention de professionnels... ; les enfants sont désormais incollables sur leur histoire ! Du monument aux morts de Pleaux à



L'école primaire de St Martin Valmeroux: l'histoire de la ganterie



L'école primaire de St Illide: Bos Darnis

la minoterie d'Ally, en passant par la voie ferrée de

Saint Christophe les Gorges, les sujets choisis par les écoles sont aussi riches et variés que l'est le patrimoine du Pays de Salers.

L'heure est aujourd'hui au partage de leurs connaissances et à la présentation du fruit de leurs recherches qui aura lieu **mardi 31 mai 2011 à Salers** pour une journée entièrement dédiée au patrimoine de notre territoire.

Les enfants exposeront leurs travaux dans 8 lieux de la cité

et feront découvrir à leurs camarades un patrimoine qu'ils ignorent peut-être... La pause déjeuner sera l'occasion d'une remise de prix aux 175 enfants participants, en présence des élus de la Communauté de Communes et des partenaires du projet : l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Inspection Académique.



L'école primaire de Pleaux: Monument aux Morts

Budget 2011

Un budget offensif:

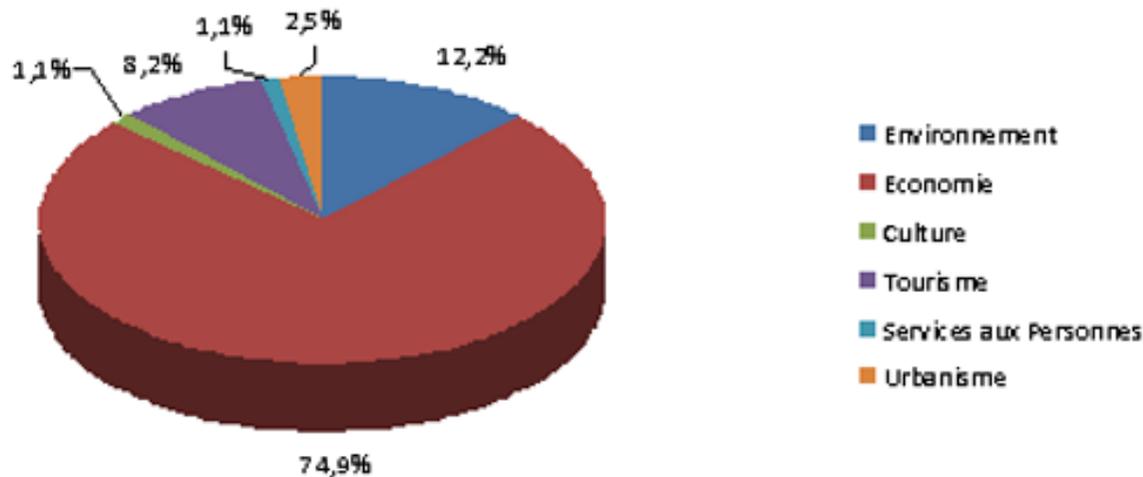
En 2011, la Communauté de Communes du Pays de Salers va veiller particulièrement à la maîtrise de ses coûts de fonctionnement, a dégagé une capacité d'autofinancement de 350000€ afin de pouvoir continuer les investissements qui seront importants en 2011 et à poursuivre ses politiques de soutien et de services aux personnes.

Pour l'année en cours le budget fonctionnement s'élèverait à 7 187 890€; celui d'investissement à 6 237 900€.

Les principales opérations d'investissements concernent 2 projets importants pour notre territoire: la Zone d'Activités des 4 Routes de Salers et le développement de la Coopérative Laitière de Saint Bonnet de Salers.

Cependant nous continuerons la mise en place des actions de ces schémas et nous resterons présents auprès de la population par le maintien des services de proximité.

La situation du Pays de Salers est parfaitement saine et permet d'envisager d'importants programmes d'équipement du territoire.



Répartition de l'investissement par commissions

Environnement: collecte des ordures ménagères et des plastiques agricoles, contrôle des assainissements individuels: SPANC.

Economie: ZA de St Martin Valmeroux, ZA de St Cernin, Coopérative Laitière de St Bonnet de Salers, ZA des 4 Routes de Salers.

Culture: programmation, patrimoine, éveil et musique

Tourisme: Office de Tourisme, Sentiers de randonnée, Maison de la Salers, Col de Légal, Accueil d'artisans d'art, signalétique, soutien aux manifestations

Services aux personnes: Relais Petite Enfance, Portage de repas, écoles de sport, aide au dernier commerce, bornes visio, activités des jeunes

Urbanisme: accessibilité des locaux, OPAH, vectorisation du cadastre, agenda 21

Services aux personnes

MSA
Auvergne

Des actions en faveur de tous les aidants familiaux

Le soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes représente une orientation prioritaire de la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA. «Leur rôle est très important au quotidien et justifie pleinement qu'on les accompagne» explique Marie-Joëlle ARVIS assistante sociale MSA sur le Pays de Salers.

Les objectifs principaux sont de permettre aux aidants familiaux d'assumer leur rôle en préservant leur équilibre et leur qualité de vie, et de préserver le bien-être et la qualité de vie des personnes aidées en perte d'autonomie.

Cette offre institutionnelle concerne les aidants familiaux de personnes retraités en perte d'autonomie ou dépendantes et les personnes aidées quel que soit leur régime de protection sociale. Cette démarche de développement social territorialisé a débuté avec les résultats de l'étude de besoin réalisé sur le territoire, et le Comité de Pilotage a ainsi validé les propositions d'actions suivantes: l'écoute, le soutien relationnel, la prévention santé, la formation et le répit.

D'où la volonté de mettre en place à leur profit une offre de service développée sur tout le territoire du Pays de Salers:

- écoute, soutien relationnel et prévention santé
- formation, information des aidants
- accès au répit



Dans cette démarche participative avec l'implication de la population concernée et des partenaires, des groupes de travail vont maintenant se constituer en vue de sa mise en oeuvre sur le Pays de Salers.

Le Relais Petite Enfance...

du Pays de Salers a vu le jour le 15 janvier 2009. Il est géré par l'association Familles Rurales d'Anglards de Salers dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Salers. La création et le développement du Relais ont été mentionnés dans le contrat Enfance-Jeunesse signé en janvier 2009 entre la Communauté de Communes, la CAF et la MSA dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique d'action sociale en faveur de la petite enfance. Le REP est itinérant, son siège est basé à Anglards de Salers, son champs d'intervention se déploie sur l'ensemble des 27 communes du Pays de Salers. En 2010, 78 animations ont été réalisées au sein du RPE du Pays de Salers, accueillant au total sur toutes les séances et sur tout le territoire: 121 enfants différents, 26 assistantes maternelles, 43 parents.



Contact: Marie Aubazac au 04 71 40 02 93
ou par mail: ram.paysdesalers@orange.fr

Economie

Réhabilitation à Saint Vincent de Salers

Comme nous l'avons déjà réalisé à Tournemire et à PLeaux, nous mettons à disposition, dans le cadre de la revitalisation des bourgs du Pays de Salers, des locaux destinés à héberger à l'année des artisans d'arts, avec la possibilité d'un local d'expositions.

C'est dans ce cadre que nous investissons à Saint Vincent de Salers, le logement du presbytère qui sera donc réhabilité pour être loué à l'artisan-artiste.

A l'intérieur, le logement sera rénové et mis aux normes avec tous les éléments de confort qu'on doit attendre aujourd'hui.

Au niveau du local artisanal proprement dit, c'est l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite qui dictera l'agencement.



La Charte Forestière:

Dans le cadre de ses compétences environnement et développement économique la Communauté de Communes du Pays de Salers souhaite impulser une dynamique autour de la filière bois. Ainsi, les élus ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Charte Forestière sur l'ensemble du Pays de Salers. Elle aura pour but d'analyser le contexte local et de mener à des actions concrètes et réalistes pour notre territoire.

La loi n°2001-602 du 9 juillet 2001 dite d'orientation sur la forêt, accorde une part importante au développement d'une politique de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, introduisant la notion d'intégration territoriale au travers de l'article L.12 qui prévoit la mise en oeuvre de Charte Forestière de Territoire.

Il convient de rappeler que la Charte Forestière de Territoire (CFT) ne représente ni un document d'aménagement, ni un document règlementaire, mais simplement un contrat d'engagement entre tous les acteurs locaux concrétisé par un plan d'action visant à améliorer le secteur forestier et les milieux forestiers qui constituent le cadre de vie des habitants du territoire. Ce plan d'action est basé sur un calendrier précis, accompagné de budget pour chacune des actions programmées.

La Charte Forestière du Pays de Salers va donc témoigner de sa réflexion sur les problèmes et atouts forestiers, et de son engagement dans une politique bien définie pour les résoudre et les valoriser.

Elle doit être un outil de connaissance et d'aide à la décision, pour les élus, les propriétaires forestiers, les gestionnaires et services techniques, pour les entreprises, les habitants et les associations. Faire participer la population et l'ensemble des partenaires à la préparation des décisions relève d'une volonté politique affichée par le Pays de Salers.



Permanences

Traitement des eaux usées:

Selon le code des général des Collectivités Territoriales, les communautés de Communes qui ne réalisent pas de dispositif collectif d'assainissement («tout à l'égoût») doivent mettre en place un



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le technicien du SPANC Mathieu ROULET fournit à tout propriétaire et/ou usager toutes les informations réglementaires et conseils techniques nécessaires pour le traitement des eaux usées. Les actions du SPANC consistent à contrôler les installations d'assainissement, aussi bien lors de construction que pour l'existant. La vérification porte sur la conformité du dispositif, mais aussi sur son entretien et son bon fonctionnement. Mathieu ROULET vérifie donc, sur site, l'existence et l'implantation du dispositif. Pour ce contrôle et le suivi des éventuelles réhabilitations nécessaires, il réalise le plus souvent une fiche descriptive, comprenant notamment les défauts liés à la conception ou à l'usure des ouvrages et permettant de vérifier son bon fonctionnement. Dans le cas de réalisation d'un nouveau dispositif, une visite sur le site doit avoir lieu avant le remblaiement afin d'évaluer la qualité de la réalisation des ouvrages.

Pour toute information:

Mathieu ROULET: 06 80 62 25 74

Vous souhaitez avoir un rendez-vous avec des services administratifs, venez aux points visio accueil vous pourrez rencontrer la CAF, l'UDAF, l'ANPE, l'APAJ et nouveau la CPAM.

Elles vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. L'objectif est que d'autres partenaires rejoignent ce dispositif, (MSA, et CIDFF). Par ailleurs, il est à noter que ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.

Pour plus d'informations:

Communauté de Communes
du Pays de Salers
place du château
15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou
www.pays-salers.fr



Planning d'utilisation des bornes visio

- Saint Cernin: bibliothèque

UDAF : tous les jeudis de 9h à 12h

CAF : tous les jeudis de 15h à 16h

ANPE : 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h

APAJ: du mardi au vendredi de 15h à 17h

- Salers: Communauté de Communes

UDAF : tous les jours de 8h30 à 12h

CAF : tous les mardis de 9h30 à 11h30

ANPE : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

- Pleaux: bibliothèque

UDAF : tous les vendredis de 10h à 12h

CAF : tous les mardis de 10h à 12h

ANPE : 1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 16h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

CPAM: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h

Vous souhaitez aménager un logement pour le louer à l'année?
vous pouvez bénéficier d'aide de la Communauté de Communes
Vous souhaitez réaliser des travaux de votre logement?
vous pouvez bénéficier d'aides de la Communauté de Communes

Venez vous renseigner aux permanences d'information PACT ARIM

Mairie de Pleaux: 2ème jeudi du mois de 11h à 12h

Mairie de Saint Cernin:

4ème mercredi du mois de 9h30 à 10h30

Communauté de communes à Salers:

4ème mercredi du mois de 11h à 12h

Pour plus d'informations

Centre d'amélioration du logement

Pact Arim Cantal

9 av Aristide Briand

15000 Aurillac

téléphone: 04 71 48 32 00

télécopie: 04 71 48 88 20

mail: pact-arim-cantal@wanadoo.fr



Un conseiller viendra chez vous sur rendez-vous pour analyser votre dossier et établir les aides dont vous pouvez bénéficier.

Parution trimestrielle

Diffusion 4500 exemplaires

Numéro ISSN: 1969-153x

Directeur de publication: Bruno Faure

Rédacteur en chef: Audrey Bastide



Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays de Salers

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Site internet: www.pays-salers.fr